Référent de parcours santé-social

Certification professionnelle

CONTENU DE LA FORMATION :

8 compétences visées (C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8), réparties au sein de 5 modules de formation

Compétences visées	*Contenu pédagogique*	*Durée*
C1. Analyser les missions d'un référent de parcours dans une organisation de travail et légitimer son action. **C8. Réaliser une veille réglementaire, législative et opérationnelle en lien avec son champ d'activité, en mobilisant des sources fiables et actualisées, au service de l'accompagnement des personnes.**	***Module 1 – Evolution des dispositifs d'accompagnement des publics en situation de vulnérabilité*** - Introduction à la référence de parcours - Approche généraliste du projet personnalisé - Evolution des politiques publiques - Le cadre juridique et règlementaire - Les recommandations des bonnes pratiques de la HAS	2 jours soit 14h
C1. Analyser les missions d'un référent de parcours dans une organisation de travail et légitimer son action. **C2. Etablir conjointement avec une personne accompagnée le diagnostic de sa situation, afin d'identifier ses attentes et ses besoins dans le but de définir les objectifs de son projet** **C3. Co-élaborer des modalités d'intervention adaptées à la situation d'une personne accompagnée, en mobilisant des techniques facilitant sa participation**	***Module 2 – La co-construction du projet de la personne accompagnée*** - Rôle et posture du professionnel - La fonction de référent et ses enjeux - La construction de la phase diagnostique - L'élaboration du projet de parcours de la personne : objectifs, moyens et indicateurs - La co-validation et la mise en application du projet de parcours	2 jours soit 14h
C4. Mettre en œuvre les différentes étapes opérationnelles du projet d'une personne accompagnée, en associant les acteurs concernés	***Module 3 – L'animation d'un réseau professionnel autour du projet de la personne*** - Notion d'équipe / collaboration, coopération/ pluridisciplinarité - Organisation des échanges lors des réunions - La prise de décision collective - Les outils de communication et d'animation - La prévention et la gestion des conflits au sein d'un collectif de professionnels	2 jours soit 14h
C6. Mobiliser un réseau de partenaires professionnels autour du projet d'une personne accompagnée, afin de s'assurer de son accompagnement global **C7. Communiquer auprès de représentants d'institutions impliquées, afin d'améliorer la coopération en faveur du projet d'une personne accompagnée**	***Module 4 – Animation d'une équipe autour du projet personnalisé*** - Identification des acteurs locaux - Connaissance des différents dispositifs - La coordination et la coopération entre les différents acteurs - Le partage et la transmission de l'information - Dynamique territoriale et actions partenariales	2 jours soit 14h
C5. Evaluer l'évolution de la situation d'une personne accompagnée, afin de réajuster son projet, dans une démarche d'amélioration continue	***Module 5 – Evaluation des effets de l'accompagnement*** - Fondamentaux sur l'évaluation - Construction d'outils d'évaluation et grille de satisfaction - Plan de correction ou d'amélioration - Evaluation de la formation	2 jours soit 14h